



LE MAIRE DE SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 28 JAN 2016

AVIS AU PUBLIC

REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

Par la délibération n°15/5-29 du conseil municipal du 26 septembre 2015, le Maire a lancé la révision allégée du PLU afin de faire évoluer les Espaces Boisés classés du secteur de la Providence dans le cadre du projet de regroupement des services de la DEAL, la DIECCTE et de la DAAF sur le site de l'ONF.

Conformément à l'article 2 de la délibération, un dossier, des panneaux ainsi qu'un registre, sont mis à disposition du public **du lundi 1^{er} février 2016 au vendredi 1^{er} avril 2016 inclus**, à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et à la mairie annexe de la Providence.

Le dossier ainsi que le registre sont consultables de **8h00 à 16h00 du lundi au jeudi** et de **8h00 à 11h00 le vendredi** à la Direction juridique élections et police administrative de l'Hôtel de Ville et à l'accueil de la Mairie Annexe de la Providence. En outre, les panneaux sont affichés dans les halls respectifs.

Par conséquent, le Maire invite le public à faire part de ses observations jusqu'au **vendredi 1^{er} avril 2016 inclus**.



L'adjoint Délégué

Gérald MAILLOT